



CR de la réunion du CIQ Arenc-Villette du 7 novembre 2023

Début de réunion 18 h 00

1- CR de la visite du Maire du 23 octobre à 15h00.

La visite a débuté à Fonscolombes pour se terminer avenue Salengro en passant par le Parc Habité.

Nous avons constaté un problème de stationnement dans la voie pompier (intérieure à Fonscolombes) au 17 rue André Chamson. Le Maire envisage de remettre les bornes, car ce problème n'existait pas auparavant. La serrure du portique a été réparée à plusieurs reprises et des opérations de fourrière sont à prévoir.

Depuis, une chaîne cadénassée a été installée.

Nous avons abordé la question du nettoyage dans le parc de Fonscolombes. Les espaces verts ne sont pas entretenus et l'espace minéral laisse à désirer.

Nous demandons la possibilité d'avoir un seul prestataire pour l'ensemble de la résidence.

Concernant les tags, la ville de Marseille est en cours de négociation pour trouver un prestataire. De ce fait, tous les tags ne sont plus effacés sur l'ensemble de la ville. Le CIQ sera informé dès qu'un nouveau prestataire sera désigné.

2- Sécurité : en ce qui concerne la sécurité nous avons abordé les problèmes de Fonscolombes, esplanades du jardin de lecture, la sécurité sur Salengro et Peyssonnel par mesure confidentialité le sujet sécurité est abordé qu'en réunion et ne fait pas d'objet de publication sur notre compte rendu

3- Mécanique sauvage des garages Salengro :

Un signalement a été fait lors des GPO. Il est important de le signaler au central de la police municipale et de nous remonter l'information. La mécanique sauvage a fait l'objet d'un [arrêté municipal](#), interdisant la mécanique sur la voie publique.

4- Propreté :

Nous avons constaté qu'un panneau pour un événement associatif, installé par le CG13 en août, n'avait pas été retiré malgré notre demande. Les autres ont été endommagés par les intempéries.

Un courrier a été adressé à la Métropole en août dans le but de demander le remplacement des conteneurs incendiés lors des manifestations de juillet. Il a également été signalé que des professionnels utilisent les conteneurs destinés aux particuliers.

Il n'est pas juste que les particuliers paient pour la collecte des déchets des professionnels. Le Maire demande un contrôle de ces professionnels. Nous avons également interpellé le directeur de la Métropole, ainsi que la référent CIQ à la Métropole. [Lire ici](#)

5- Espaces verts :

Au niveau des jardinières rue Ruffi, Peyssonnel et Chanterac, les ganivelles (Clôture faite de piquets de bois généralement autour des arbres) retiennent les détritux à l'intérieur des espaces verts. Un incendie s'est déclaré fin octobre, les marins-pompiers ont dû intervenir. Une remise en état semble nécessaire. Selon le Maire, l'entretien est de la responsabilité de la Métropole. Les services techniques ont demandé de replanter les arbres manquants sur la rue de Ruffi.

—— Fin du CR de la visite du Maire du 23 octobre à 15h00 ——

6- Lettres et courriers envoyés et reçus :

Un courrier a été envoyé à Mme Vassal en novembre 2023, en vue de demander un contrôle des redevances auprès des professionnels du quartier. Pas de réponse de Mme Caradec à la suite de l'annonce de sa concertation pour St Martin d'Arenc. Relance envoyée le 2 novembre.

Réponse de Mr Payan en juillet 2023 concernant une demande de protection au titre des monuments historiques de St Martin d'Arenc.

Pas de réponse à nos courriers adressés à Mr Mery et Mme Prigent, conseillers délégués à la valorisation du patrimoine et à l'amélioration des espaces publics, ainsi qu'à M. Bompard en mai 2023, sur le même motif. Courrier adressé à M. le préfet le 16 mars 2023, Délégué à l'égalité des chances, pour St Martin.

7- Comité de sauvegarde de St Martin d'Arenc :

Nous avons recueilli 1121 signatures en ligne. Nous attendons avec impatience les réunions de concertation du Conseil Départemental.

En effet, le département, par le biais de Mme. Caradec, nous a informés à plusieurs reprises via les médias locaux que l'église n'était plus à vendre. De plus, elle nous a indiqué que Mme. Vassal lui a donné pour instruction d'engager une concertation très large avec les résidents, les associations et d'autres acteurs. Elle a précisé que cette concertation se ferait à la rentrée.

Or la rentrée est bien loin derrière nous et ni les résidents ni le CIQ Arenc-Villette n'a reçu une quelconque invitation pour une réunion.

Toute cette agitation médiatique a-t-elle été faite pour étouffer la revendication légitime des riverains pour de sauvegarder St Martin d'Arenc ?

La promesse d'une large concertation serait elle aussi une promesse sans lendemain ?

Alors chers défenseurs de St Martin d'Arenc et du patrimoine en générales il faut se remobiliser afin que le département ne pense pas que nous nous sommes endormies.

8- CR de la réunion avec le collectif associatif de Fonscolombes :

Il sera publié sur notre site. [À lire ici](#)

9- Fête de quartier :

Compte tenu du manque de candidats (4 + Domytis), nous ne pouvons sérieusement organiser de fête de quartier.

10-Proposition pour l'AG sur l'activité 2023 :

Élection du conseil d'administration à renouveler. Les membres du conseil d'administration (CA) sont élus pour un mandat de 3 ans.

Nous prévoyons notre AG en début d'année 2024, lors de cette l'AG nous devons proposer une liste de candidats, puis les membres du CA éliront les membres du bureau.

Le candidat doit être adhérent depuis 3 ans, peut se faire coopter (si moins de 3 ans d'adhésion), être à jour de sa cotisation, résider dans notre zone CIQ, ne pas être ni un élu ni un politique et enfin, nous adresser une lettre de motivation.

Voir les statuts du CIQ [\[ici\]](#) (lien vers les statuts).

11-Questions diverses sur le quartier :

A- La fusion de Logirem avec Erilia:

Les actionnaires de référence d'Erilia et Logirem ont annoncé étudier l'opportunité d'un rapprochement des deux entreprises sociales pour l'habitat (Esh) marseillaises. Piloté par Frédéric Lavergne, directeur général d'Erilia, « *ce projet de rapprochement permettra la constitution d'une Esh de près de 90 000 logements, leader du logement social en régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse mais également dans la Métropole Aix-Marseille-Provence, territoires où les enjeux d'habitat sont majeurs* ». [Article ici](#)

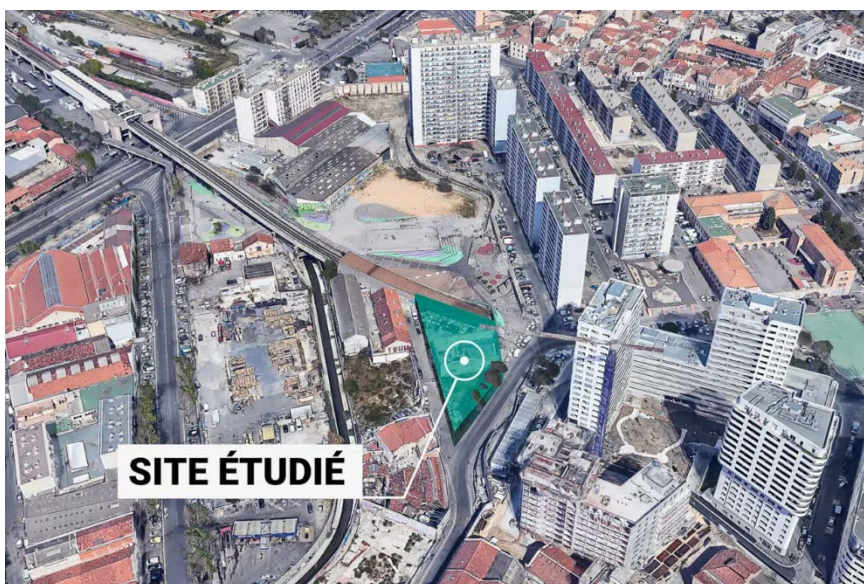
B- La piscine :

Il s'agit d'une piscine de deux bassins (un adulte et un enfant) située rue Caravelle (l'emplacement était initialement réservé pour une école).

La livraison est prévue fin 2027. Euromed assurera la maîtrise d'ouvrage.

Le conseil municipal doit acter le financement total de cette future piscine, avec un budget prévisionnel de plus de 14 millions d'euros TTC. Le programme prévoit un lancement des travaux en 2025 pour une ouverture espérée en mars 2027.

La piscine de Bougainville doit permettre une fréquentation maximale théorique (FMT) de 412 personnes.



Elle s'adressera au grand public et aux scolaires. Le premier bassin, "sportif", proposera 5 couloirs de nage et une profondeur jusqu'à 1,80 mètre, sur 312 mètres carrés. Un second bassin d'apprentissage de 100 m² atteindra 1,30 mètre de profondeur maximum.

Fin de réunion 19h30

Prochaine réunion le lundi 5 décembre 2023 à 18h00 au CAL de Fonscolombes

En adhérant, vous vous engagez à ne divulguer aucune information confidentielle évoquée lors des réunions et débats du CIQ. Vous vous engagez également à ne pas diffuser les comptes rendus détaillés réservés aux adhérents.

Nos partenaires

Ecole Libre de Métiers
Lycée professionnel privé

Les jardins D'ARCADIE
Libre d'être ici

Depuis 1973
gim
GESTION IMMOBILIERE DU MIDI
AGENCIER EN BIEN D'APRES LOI

Ecole Robert Schuman
Ecole maternelle et élémentaire
13003 Marseille

Efficas Electricité Automatismes
Votre partenaire pour le bâtiment

vins-du-sud.fr
Les Grands Vins du Sud au prix des Domaines...
OFFRES SPECIALES RESERVEES
AUX ADHERENTS DU CIQ ARENC-VILLETTE

DOMITYS
vivre l'esprit libre
La Badiane
13003 MARSEILLE

Les partenaires ne s'engagent pas sur les opinions et les agissements du CIQ.